

ON S'ABONNE :
A Cahors, Bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant par un mandat
sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE.
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RECLAMES
50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.
Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes tables for dates, routes, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 15 Septembre 1866.

BOURSE DE PARIS. Table with columns for dates (Du 13 septembre, Du 14, Du 15) and values (R° 3 p. 0/0, à 1/2 p. 0/0).

BULLETIN

Les négociations entre l'Autriche et l'Italie se poursuivent avec activité. L'accueil que l'Empereur François Joseph a fait au plénipotentiaire italien est considéré comme un premier gage du rapprochement des deux puissances si longtemps et si profondément divisées.

s'étaient retranchés dans une maison, ont été faits prisonniers après une vive résistance. La plupart d'entr'eux avaient des poignards. D'après une correspondance de Venise, le général Leboeuf aurait donné des instructions précises pour exiger que les provinces vénitienues fissent leur plébiscite hors la présence de l'armée italienne, afin de laisser à cet acte le caractère de spontanéité, de liberté qu'il comporte.

dis que des troupes prussiennes occuperaient les places de la Saxe; déjà même, si nous en croyons l'Allemagne du Nord, cette dernière puissance adhérerait à l'évacuation, par les troupes saxonnes, de la forteresse de Mœnigsten, condition préliminaire de la convention à intervenir. Le gouvernement prussien, conséquent d'ailleurs, avec le système d'extension territoriale et d'influence politique qu'il a adopté en ces derniers temps en Saxe, comme il l'a fait dans le Hanovre, interdit toutes démonstrations qui seraient de nature à éclairer les esprits sur les vrais sentiments des pays, objet de ses convoitises.

s'efforce de nous rassurer à ce sujet en affirmant que le cabinet de Berlin n'a jamais nié le droit des populations du nord du Schleswig, « garanti par le traité de Vienne. » Nous nous empressons de prendre acte de cette assurance, tout en espérant qu'elle sera ratifiée largement et sans équivoque. Le Moniteur promulgue une Convention signée à Mexico le 30 juillet 1866, portant que le gouvernement Mexicain accorde au gouvernement Français la délégation de la moitié des recettes de toutes les douanes maritimes de l'Empire, pour servir au paiement des intérêts, de l'amortissement et de toutes les obligations résultant des emprunts contractés en 1864 et en 1865, et au paiement de l'intérêt à 3 0/0 des sommes dues par le Mexique au Trésor Français.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 15 septembre 1866.

LA CHASSE AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID
RÉDIGÉ DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS
Troisième partie
XXXI
— Une nouvelle épitre de sang. —
Mes hommes me suivirent comme auparavant : nous avançons sans peine; les traces d'un millier de chevaux nous indiquaient clairement la bonne voie.

Les chevaux indiens aussi ont besoin de repos. Les chevaux indiens aussi ont besoin de repos. Rubé et Garey calculaient exactement le nombre de milles que la troupe ennemie parcourait à l'heure et mesuraient l'allure de ses coursiers. On apercevait distinctement les traces des pauvres captives blanches sur le sol. Le détachement comanche ne pouvait donc avancer à grand pas. Les trappeurs assurèrent que beaucoup de chevaux et de mules n'étaient pas montés. Pourquoi ne permettait-on pas aux prisonnières d'en faire usage ? Était-ce pure cruauté ou indifférence brutale de la part des Comanches ? Ces monstres se réjouissaient-ils des souffrances de ces infortunées et refusaient-ils tout adoucissement à leurs peines physiques ? Une réponse affirmative à toutes ces questions était probablement la seule vraie, puisque ces sauvages ne se conduisaient pas mieux à l'égard des femmes de leur propre sang, de leurs compatriotes, de leurs squaws, en un mot.

plaines ensanglantées de l'Afrique, dans les forêts de l'Amérique septentrionale ? Je ne le crois pas. Est-il noble, l'homme qui lève la main sur une faible femme ? Ne me parlez donc pas de sauvages généreux. On les trouve que dans l'imagination des poètes et dans les rêveries des romanciers. Les traces des chevaux sans cavaliers et les pas des jeunes filles et des enfants sur ce long du chemin de guerre avaient pour moi une cruelle signification. L'empreinte d'un pied de femme attira particulièrement mon attention. Je crus la reconnaître. Oh ! était-ce bien Isolma que l'on entraînait ainsi ! La belle enfant n'avait donc pas été épargnée ! Elle aussi avait été torturée, elle qui aurait inspiré de la pitié au dernier des bourreaux, au plus stupide sauvage ! Hélas ! Nous avançons lentement, comme je l'ai déjà dit, peu désireux d'atteindre l'ennemi pendant sa halte de midi. Nous aurions pu nous reposer, mais je ne pouvais m'y résoudre. La marche, quelque lente qu'elle fût, me rapprochait de ma fiancée et m'empêchait de méditer longuement sur des pensées affligeantes. Malgré le poids de leurs dépouilles, les Indiens avançaient plus vite que nous ; ne craignant pas la poursuite d'ennemis, ils voyageaient hardiment sans employer ni espions ni éclaireurs. Ils se trouvaient au cœur de leur propre pays, en plein territoire comanche, où ils ne redoutaient aucun adversaire. Nous, au contraire, nous étions précédés d'éclaireurs qui devaient reconnaître chaque coude de la route, inspecter les buissons et approcher, avec une pru-

dence excessive, de la moindre colline. Ces manœuvres prenaient beaucoup de temps. Selon nos prévisions, nous arrivâmes après midi au campement diurne des sauvages. La fumée nous le désigna de loin, et en approchant à couvert, nous vîmes que les Comanches l'avaient quitté. Ils avaient allumé du feu et rôti de la viande de cheval. Le déjeuner et le dîner se composaient du même menu. J'inspectai de nouveau le terrain, mais les yeux du trappeur furent plus heureux que les miens. — Voici un autre billet doux, jeune homme, me dit-il en me tendant un papier. Une autre feuille du missel ! Je la saisis et j'en devorai le contenu ; cette-ci le texte était plus bref : « Cher Henri, je reviens mes veilles pour te dire que le conseil se rassemble cette nuit. Dans quelques heures je saurai à qui j'appartiendrai... De qui serai-je l'esclave, la... Sainte Vierge ! j'essayerai de fuir. J'ai les mains libres ! mais les jambes étroitemment garrottées, je ne puis défaire mes liens ! Oh ! que n'ai-je un couteau ! j'espère bien m'en procurer un au dernier moment. Henri, je suis ferme et résolu. Je ne cède pas au désespoir. De toute façon, je me délivrerai des étroites hanches de ces... Ils arrivent... les vilains me surveillent... je dois... » L'écriture cessait tout à coup. Ses genoux s'étaient sans doute approchés d'elle en ce moment. Le papier avait été caché en hâte ; il était tout froissé et Rubé l'avait trouvé dans cet état. Nous nous arrêtas aussi un certain temps pour nous reposer et rafraîchir nos montures altérées. Le soleil était bien bas à l'occident quand nous remonâmes en selle. Nous faisons notre dernière étape sur

Le Débat croit savoir que la France est énergiquement intervenue auprès de la Porte contre l'acquisition d'une île de l'Archipel par les Etats-Unis d'Amérique et qu'elle a été appuyée dans cette démarche par l'Angleterre.

Vienne, 13 septembre.

On donne comme certain que le gouvernement est prêt à accorder à la Hongrie un ministère spécial et qu'il considère le projet de M. Deack, concernant le traitement des affaires communes, comme acceptable avec de légères modifications.

Saint Pétersbourg, 13 septembre.

Le Journal de Saint Pétersbourg publie le discours prononcé par le prince Gortschakoff au banquet d'adieu donné à la mission américaine. Le prince exprime sa confiance dans la durée de l'entente entre les Etats-Unis et la Russie, entente qui n'est pour personne ni une menace ni un danger, et qui n'est inspirée ni par des convoitises ni par des arrière-pensées.

On lit dans le Moniteur :

L'Empereur du Mexique avait confié le portefeuille du ministère de la guerre au général Osmond, et celui des finances à M. Friand, intendant militaire.

Les devoirs militaires de ces deux chefs de service attachés à une armée de campagne étant incompatibles avec leurs nouvelles fonctions, ils n'ont pas été autorisés à accepter.

Marseille, 13 septembre.

Athènes, 6 septembre.

Plusieurs villages de la haute Epire, habités par les Turcs, se sont révoltés contre les exactions des autorités 300 insurgés ont attaqué les troupes ottomanes, leur ont tué 44 hommes et blessé 250.

Le mouvement commence à s'étendre dans l'Epire. 1,500 nouveaux volontaires ont rejoint les insurgés. Des députations sont allées à Corfou porter l'expression de leurs griefs au corps diplomatique.

Les ministres de Prusse et d'Angleterre sont partis pour vérifier la situation sur les lieux.

Une assemblée générale à Candie a proclamé l'annexion à la Grèce, et un emprunt de 5 millions de drachmes.

Les Turcs gardent de nombreuses familles en otage.

On assure que les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont invité la Porte à une grande prudence, afin d'éviter une révolution générale.

Revue des Journaux.

On lit dans le Bulletin du Journal des Débats :

A propos de la réorganisation projetée des armées, qui est à l'ordre du jour un peu partout en Europe, plusieurs journaux font remarquer que ces préoccupations militaires sont un effet de la guerre qui vient de se terminer; ils se demandent si c'est là un résultat dont puissent se féliciter les amis de la liberté et de la paix, surtout en France, l'excellence du système militaire de la Prusse nous touchant de plus près que les autres nations, et créant ainsi pour nous un véritable danger. Ce raisonnement ne nous semble pas très juste, et il nous paraît propre à égarer l'opinion publique. Il n'aurait quelque valeur que si le système militaire de la Prusse était sorti de la guerre actuelle, or ce système est, au contraire, très ancien. Qu'on le remarque, en effet, ce qui frappe les peuples et les gouvernements, ce n'est pas l'augmentation présumée du chiffre de l'armée prussienne (nous disons « présumée » car il reste encore à savoir si le gouvernement prussien ne profitera pas de ses nobles acquisitions pour alléger le fardeau du recrutement sur son territoire); ce que l'on propose, en un mot, ce n'est pas d'élever les contingents dans leur forme présente; on s'inquiète surtout des avantages que la Prusse aurait trouvés dans un système fondé sur la division des hommes valides en armée de ligne, en landwehr et en landsturm. Or si cette organisation combinée avec le fusil à aiguille est un danger pour l'Europe, il y a longtemps qu'elle se sert du fusil à aiguille, il y a dont longtemps que ce danger existe, et la

le chemin de guerre; cette nuit même nous devons nous trouver en présence des Comanches.

XXXII

— Une peau rouge. —

Nous avons parcouru environ un mille quand nos batteurs d'estrade, qui, selon l'habitude, nous précédaient pour reconnaître le terrain, s'arrêtèrent au haut d'une colline et se couchèrent derrière quelques buissons qui la couronnaient. Nous fîmes aussitôt halte pour attendre le résultat de cette reconnaissance. Leur attitude particulière et l'ardeur apparente avec laquelle ils regardaient au-dessus du taillis, nous disaient qu'ils apercevaient un objet d'un intérêt peu commun. En effet, nous nous étions à peine arrêtés qu'ils se levèrent tout à coup et descendirent à toutes jambes la colline en nous faisant signe de nous cacher. Heureusement, il y avait un bois près de là; nous nous y retirâmes en emmenant les chevaux des trappeurs.

La pente roide de la colline permit à nos éclaireurs de courir avec une extrême agilité, et ils pénétrèrent presque en même temps que nous dans le bois.

— Qu'y a-t-il? demandèrent plusieurs tirailleurs à la fois.

— Un Indien qui revient sur ses pas, répliquèrent les trappeurs haletants.

— Des Indiens! Combien? fit naturellement un de nos hommes.

— Qui a dit des Indiens? Nous avons parlé d'un Indien, reparti agréement Rube. Allez au diable! Nous n'avons pas le temps de mouvoir inutilement la

guerre récente ne l'a point créé, mais démontré, ce qui est fort différent. Se plaindre de cette révélation ce serait imiter un homme auquel on signalerait un danger et qui serait fâché d'en être averti.

La France fait observer que les Adresses des Conseils généraux à l'Impératrice ont été votées par l'unanimité des Conseils généraux :

« Ce fait, ajoute M. Polin, a une portée considérable. Les Conseils généraux sont étrangers à la politique, ils ne s'occupent que des intérêts de nos départements, mais ils représentent en même temps le sentiment des populations. Leur hommage unanime au généreux courage de la Souveraine qui s'est placée si haut dans le cœur du pays, n'est pas seulement le témoignage d'un esprit profondément dynastique; il montre aussi qu'aux temps où nous sommes, selon l'heureuse expression d'un président de Conseil général, le privilège de régner n'est que l'honneur de se dévouer. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

Le nouveau traité d'extradition entre la France et l'Angleterre vient d'être mis en vigueur pour la première fois. Un nommé Coppin, prévenu de vol qualifié, a été arrêté à Londres par ordre du chef des constables et dirigé sur Boulogne, où il sera reçu au débarquement par la gendarmerie.

— On mande de Venise que le général Lebeuf a obtenu du gouvernement autrichien la restitution de plusieurs caisses de tableaux enlevés au Palais-Royal en 1815, entre autres des chefs-d'œuvre de Paul Veronèse, du Giorgione et d'Albert Durek. La gondole et la barque impériale qui avait servi à l'entrée triomphale de Napoléon I^{er} a été transportée à Trieste.

— Le gouvernement turc veut, lui aussi, entrer dans la voie des économies. Une dépêche de Constantinople assure qu'une réduction de 80 millions de francs sera effectuée sur les dépenses administratives ou la liste civile, afin d'équilibrer le budget.

— M. Fould est aux Eaux-Bonnes et se dispose à aller aux Eaux-Chaudes avant de rentrer à Paris.

— Le Conseil privé, institué par décret du 1^{er} février 1858, est actuellement composé ainsi qu'il suit : M. Fould, ministre des finances; M. Troplong, président du Sénat; M. Baroche, garde-des-sceaux; M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts; M. le comte Walewski, président du Corps législatif; MM. Magne, de Persigny et Drouyn de Lhuys, sénateurs.

— M. de Moustier sera le douzième ministre des affaires étrangères depuis décembre 1848. Ses prédécesseurs, à partir de cette époque, ont été :

- M. Drouyn de Lhuys, 20 décembre 1848;
- M. de Tocqueville, 2 juin 1849;
- M. Lahitte, 19 novembre 1849;
- M. Drouyn de Lhuys, 9 janvier 1851;
- M. Brenier, 24 janvier 1851;
- M. Baroche, 10 avril 1851;
- M. Turgot, 26 octobre 1851;
- M. Drouyn de Lhuys, 20 juillet 1852;
- M. Walewski, 8 mai 1855;
- M. Thouvenel, 4 janvier 1861;
- Et M. Drouyn de Lhuys, 15 octobre 1862;
- M. de Moustier a été nommé le 1^{er} septembre 1865.

langue. Apprête ton lazo, Bill. Maudits novices, abaissez vos carabines, il ne s'agit pas de tirer. Toi, Bill, tu prendras au lazo la peau-rouge; notre jeune homme, le capitaine l'aidera; si tous deux vous le manquez, j'arriverai à votre aide. — Ecoutez bien, mes amis : que pas un de vous ne fasse feu, on nous entendrait à dix mille à la ronde. Fixe au poste, Bill; sois ferme, mon capitaine. Parfait. Ayez le coup d'œil juste et prenez le coquin au piège comme un jeune lapin de marais. Oh ! il arrive là-bas en droite ligne sur le chemin de guerre. Wagh !

Rube détailla toutes ces explications en moins de secondes qu'il n'en faut pour les lire; il les donna sans même reprendre haleine. Au même instant apparurent au-dessus de la colline la tête et les épaules d'un sauvage. Tout son corps fut bientôt en vue; le nouvel arrivant montait un mustang pie. J'ai à peine besoin d'ajouter que le cheval allait au galop; les indiens prennent rarement d'autres allures.

Nos éclaireurs étaient certains que le sauvage était seul. Au delà de la colline s'étendait une prairie ouverte; ils auraient aisément vu les compagnons ou la suite de cet homme s'il y en avait eu. Il était donc seul. Pourquoi revenait-il sur ses pas? Explorait-il le terrain? Non, il avançait évidemment sans arrière-pensée et sans précaution. Un éclaireur aurait agi différemment. Ce pouvait être un messager... mais de quelle mission eût-il pu être chargé? Assurément les Indiens n'avaient pas laissé un détachement en arrière. Telles furent les conjectures que nous fîmes rapidement et auxquelles nous répondîmes de même. Le voyageur canadien donna la solution la plus vraisemblable.

— Le lieutenant-colonel, marquis de Galliffet, qui fut si grièvement blessé au siège de Puebla, est à la veille de retourner au Mexique. On le dit chargé d'une mission confidentielle pour l'empereur Maximilien.

— Le roi de Hanovre est attendu à Paris.

— A partir du 15 septembre, les défilés de la Sierra Morena seront traversés par un chemin de fer et l'on pourra aller de Paris à Madrid, à Cordoue, à Seville et à Cadix sans interruption. Malheureusement il faudra changer de train à la frontière, car l'Espagne a jugé à propos de faire ses voies plus larges que les nôtres. Le même matériel ne peut, conséquemment pas servir dans les deux pays.

— La grande préoccupation du jour, dans le monde officiel est la réforme de notre système militaire. Des mémoires sur cette question ont été demandés à plusieurs maréchaux, notamment aux maréchaux Niel, Canrobert et MacMahon. Ces mémoires serviraient à la rédaction d'un projet de loi qui serait soumis au Corps législatif, dans sa prochaine session. On dit que la principale disposition du projet sera l'obligation, pour tous les citoyens, de participer au recrutement. L'exonération par voie pécuniaire serait supprimée.

— On creuse en ce moment autour de la Sainte-Chapelle une sorte de fossé qui sera revêtu de pierres de taille et qui découvrira toute la base des murs telle qu'elle était autrefois du temps de Saint-Louis et de ses successeurs; déjà ce travail avait été commencé au chevet de l'édifice, mais on le continue dans la partie latérale du midi. On sait que pareille opération a été faite au midi de la galerie du Vieux Louvre sur le quai et au bâtiment de la conciergerie, au palais de justice.

— Dimanche prochain, 16, s'ouvre en l'église de Montmartre, dont l'abside est si curieuse, une neuvaine de pèlerinage durant laquelle le clergé de Paris ira successivement faire ses stations dans l'église où S-Ignace de Loyola conçut et rédigea les statuts de l'ordre des jésuites.

— Les fouilles entreprises dans la cour du Louvre de Louis XIV par les employés du bureau des monuments historiques de la ville de Paris se continuent avec activité. Ce matin, on a découvert une grosse pierre au pied de l'une des tours de Philippe-Auguste, sur laquelle on voit burinées en creux les lettres J. L.

— On restaure en ce moment une petite maison de pauvre apparence située à l'angle de la rue de Nevers et du quai Conti devant le Pont-Neuf, connue généralement sous le nom de *Nid de l'aigle*; c'est là que Napoléon Bonaparte en arrivant à Paris pour la première fois, alla prendre gîte dans une petite chambrette qui est au haut du pignon de cette maison.

— La ville de Paris fait organiser en ce moment une douzaine environ de nouveaux groupes d'écoles primaires dans Paris.

— C'est dimanche prochain que commencent les courses de Chantilly.

— Lamirande, qui a été écroué à la préfecture de police de Paris, ainsi que nous l'avons dit, doit être prochainement dirigé sur Poitiers, où la procédure criminelle se poursuit. Il paraît résigné au sort qui l'attend, et semble traiter de son affaire comme d'une chose toute naturelle, avec une indifférence résolue. Il se proposerait cependant de décliner, pour cause de suspicion, la Cour qui doit statuer sur son sort.

Pour extrait A. Layton.

— Parbleu ! il revient pour chercher son bouclier.

— Son bouclier ! Quel bouclier.

— Ah ! vous ne l'avez donc pas vu; moi, je l'ai examiné de près. A vrai dire : le bouclier était caché dans les herbes; c'était un gros et grand bouclier fabriqué en peau de buffle et garni de chevelures encore fraîches et sanglantes qui avaient appartenu à des Mexicains.

Nous comprîmes l'explication. Le blanc avait aperçu un bouclier dans les buissons où nous avions fait halte. Cet arme défensive avait sans doute été oubliée par un guerrier indien. Elle était garnie de chevelures mexicaines, et le sauvage avait quitté ses compagnons pour rechercher ses sanglantes trophées. Le moment d'agir approchait; le Comanche allait être pris au lazo ou fusillé. Garey et moi, nous nous plaçâmes sur les deux côtés opposés de la route, nos lazos en main. Nous manions l'un et l'autre cette singulière arme avec une certaine habileté. Comme les arbres auraient pu gêner le libre déploiement de notre corde, nous résolûmes de nous élancer du bois au moment où l'Indien se trouverait à portée et de l'arrêter court dans son galop. Rube s'agenouilla derrière Garey, la carabine épaulée, et les tirailleurs se tinrent également prêts pour le cas où les lazos et la carabine du vieux trappeur n'auraient pas abattu le sauvage.

Il était de la plus haute importance de ne pas laisser échapper l'Indien qui aurait bientôt révélé notre présence à ses compagnons. Pour ma part je désirais qu'il fût pris au lazo et non tué. Tous mes camarades de sensation pas comme moi, la vie d'un Comanche n'était pas à leurs yeux plus précieuse

La ville de Saint-Cloud est, depuis quelques jours, doublement en fête; d'abord, elle célèbre sa Kermesse annuelle, qui subsiste lorsque celles de Montmartre, Belleville, etc, ont disparu; ensuite, elle vient de recevoir un cadeau qui délie la municipalité de gros soucis, et les habitants de fortes charges.

Dimanche dernier une affiche placardée sur divers points de la ville attirait l'attention des étrangers et des régnicoles; elle était ainsi conçue :

« Mes chers concitoyens,

« J'ai eu le bonheur de recevoir de Sa Majesté l'Empereur la lettre ci-dessous. J'ai hâte de vous associer à ma joie, et j'en suis bien sûr, à ma profonde gratitude pour ce bienfait sans exemple.

Le Maire, A GERMAIN. »

« Monsieur le Maire,

« Comme je ne veux pas que la ville de Saint-Cloud, où je réside une partie de l'année soit obérée à cause de la construction de l'église et des autres travaux d'utilité publique, je vous fais savoir qu'à partir du 1^{er} mars 1867, je vous ferai remettre tous les mois 27,516 fr., allocation qui, continuée pendant dix mois remboursera toutes les dettes de la commune qui se montent à 275,160 fr. Vous pouvez faire part de cette décision au conseil municipal.

« Je vous assure de mes sentiments.

« NAPOLÉON.

« Septembre 1866. »

CRIME

L'histoire criminelle de Paris semble offrir, par moments, de singulières accumulations de faits et de fatales coïncidences. Un assassinat, qui, par les circonstances dans lesquelles il a été commis, rappelle les trois crimes récents ou presque récents dont les rues de la Ville-l'Evêque, Taranne et Lamartine furent le théâtre, a eu lieu pendant la soirée d'avant-hier, dans une maison de la rue de Ponthieu, quartier des Champs-Élysées. Une fille T... âgée de 35 à quarante ans, et menant une conduite peu régulière, habitait un appartement situé au 4^e étage de cette maison. Samedi dernier, le concierge vit cette femme rentrer chez elle, vers neuf heures du soir, accompagnée d'un inconnu. Pendant la matinée de dimanche, on remarqua que la fille T... ne sortait pas de son appartement, et ce détail éveilla les craintes du concierge; qui monta aussitôt l'escalier et, trouvant ouverte l'antichambre, frappa à la porte de la chambre à coucher. Il n'obtint aucune réponse. Il se hasarda alors à regarder par le trou de la serrure et aperçut la fille T... étendue à terre au milieu d'une mare de sang. Information de ce fait fut donnée au commissaire de police, qui se rendit rue de Ponthieu et procéda aux constatations légales. La bouche de la victime était vigoureusement tamponnée avec un mouchoir qui avait servi de poire d'angoisse. Le sang, qui tachait par larges caillots, la robe de la fille T... et le sol, s'était échappé de plusieurs blessures faites à la poitrine. A terre se trouvait une bougie; la main droite de cette fille retenait encore, entre ses doigts crispés, une allumette chimique qu'elle se disposait à enflammer au moment où l'assassinat a eu lieu. La victime a été trouvée complètement vêtue. Le vol paraît avoir été le mobile du crime qui s'est accompli sans que les habitants de la maison aient entendu aucun bruit.

que celle d'un loup, d'une panthère ou d'un ours gris. Rube avait engagé mes hommes à ne pas tirer, non par humanité, mais parce qu'il avait peur que les détonations ne fussent entendues au loin.

J'aperçus à travers le feuillage le cavalier Indien qui approchait; c'était un bel homme, sans doute l'un des guerriers les plus distingués de sa tribu. Un tatouage hideux le défigurait complètement; il se tenait à cheval comme un centaure. Quand il se trouva à portée, je bondis du bois en lançant mon lazo, dont le nœud s'enroula autour de son corps. Je me précipitai aussitôt dans une direction opposée pour resserrer le lien. En me retournant, j'aperçus le lazo de Garey au cou de la mustang sauvage. Cheval et cavalier étaient à nous !

La suite au prochain numéro

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du samedi 8 septembre 1866.

Texte: Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Campagne du Tyrol. — Inauguration de la halle au poisson, à Boulogne-sur-mer. — L'arc-en-ciel, nouvelle (suite et fin). — Les ports militaires de la France: Lorient. — Courrier d'Angleterre. — Chronique musicale. — Louis Lebreton. Prague: Le pont de Prague; vue de Straten. — Une fête à Amiens. — Revue mensuelle de la Bourse et de la finance. Courrier de la mode. — Les Sauterelles.

Gravures: Campagne du Tyrol (2 gravures). — Exposition internationale de pêche à Boulogne-sur-Mer (3 gravures). — Les ports militaires de la France: Lorient (2 gravures). — Mme Cornuau. — Remise de la médaille offerte à Mme Cornuau par la ville d'Amiens. — Prague: le pont de Prague; — Le Straten, à Prague. — Les Sauterelles (4 gravures). — Rebus.

— Nous complétons, par de nouveaux renseignements, les détails donnés hier relativement à l'assassinat commis dans la rue de Ponthieu, sur la personne de la fille T... L'homme avec lequel cette fille est rentrée samedi chez elle, vers neuf heures du soir, est d'une taille moyenne, vêtu d'un paletot d'été et coiffé d'un chapeau bas en feutre gris à bords retroussés. Lorsque cet homme quitta la maison il ne fut vu de personne. Dans la matinée du lundi, plusieurs locataires, en montant l'escalier, virent un chien appartenant à la fille T..., et qui était étendu tristement à la porte du logement de sa maîtresse, sans vouloir bouger du poste qu'il avait choisi; ils se hâtèrent de signaler ce fait au concierge qui arriva aussitôt. — En entrant dans l'antichambre, on remarqua des empreintes de pas ensanglantées; près de la porte de la chambre à coucher, un flambeau en cristal, garni d'une moitié de bougie, était posé sur le sol, et dans l'étroit passage existant entre l'un des côtés du lit et la cheminée, gisait, par terre, la victime, vêtue et coiffée; de sa main droite, toute contractée par la rigidité cadavérique, elle serrait, entre le pouce et l'index, une allumette dont le phosphore était brûlé. La bouche de la malheureuse fille était baïllonnée au moyen d'un de ces dessus d'oreiller en coton, fabriqués au crochet; ce baïllon avait été roulé en boule, et enfoncé avec force dans le gosier. Au côté gauche du cou, s'étendait de bas en haut une plaie béante et profonde, qu'on suppose avoir été faite au moyen d'un rasoir. La fille T... croit-on, a été frappée au moment où, munie d'une allumette enflammée, elle allait allumer sa bougie; sans lâcher cette allumette, elle a porté en avant, comme pour parer les coups de l'assassin, sa main droite, qui porte les traces d'une blessure. On pense que la lutte entre le meurtrier et sa victime aura dû être courte. On a retrouvé des empreintes de pas sanglants sur un fauteuil qui a servi d'escabeau au meurtrier pour fouiller dans un carton placé au dessus d'une armoire.

La victime était, paraît-il, dans un état de misère qui s'explique par la conduite irrégulière que s'obstinait à mener cette fille, à qui son âge déjà avancé et sa figure auraient dû inspirer de plus sages réflexions; elle était, dit-on, excessivement obèse et d'une laideur repoussante. On a trouvé dans sa chambre, des reconnaissances du mont-de-piété, ainsi qu'un porte-monnaie dont le contenu, fort minime sans doute, aura été à peu près la seule chose qu'ait pu voler le meurtrier.

Hier soir, une jeune fille de 19 ans M^{lle} J... P... demeurant rue Mogador, a tenté de se donner la mort au moyen d'un poignard dont elle s'est porté trois coups dans la poitrine. Désarmée par les personnes de la maison, un médecin a constaté l'état très-grave de la blessure. On ignore la cause de cet acte de désespoir.

L'ÉPIDÉMIE CHOLÉRIQUE.

Il a été répandu, en province, forces rumeurs inquiétantes sur l'épidémie qui a sévi, sans intensité, d'ailleurs, sur la capitale. Le *Moniteur* publie à ce sujet la note suivante:

L'administration se fait un devoir, afin d'éclairer et de rassurer de nombreux intérêts, de faire connaître, par les chiffres suivants: quel a été, pendant les deux derniers mois, l'état de l'épidémie cholérique dans la ville de Paris.

L'apparition de la maladie remonte au commencement de juillet. Elle a atteint son maximum dès les premiers jours, sans que le chiffre le plus élevé de la mortalité par jour dans les hôpitaux et en ville, ait excédé 150.

Dès la fin de juillet, l'épidémie a sensiblement diminué. La moyenne des décès, dans les hôpitaux, a été, pendant les mois d'août, de 23 par jour. Elle n'est plus que de 15 pour les neuf premiers jours de septembre.

On voit, d'après ces chiffres, surtout si on les rapporte à la population de Paris (1 million 667, 841 habitants, que l'épidémie n'a sévi que faiblement dans la capitale, et que, dans quelques jours, elle aura, selon toute apparence, complètement disparu.

En même temps qu'à Paris, l'affection épidémique s'est manifestée dans un certain nombre de départements. Si l'on excepte Amiens, où la mortalité a été relativement considérable, les cas ont été peu nombreux et le plus souvent, suivis de guérison. Comme à Paris également, la maladie est, dans ces localités, disparue ou en pleine décroissance.

COMPARAISONS.

Faut-il, à cause des accidents survenus en chemin de fer, regretter le coche et la diligence. Tel n'est pas l'avis d'un de nos confrères parisiens, auquel ce sujet inspire les réflexions suivantes:

Pour qui veut réfléchir il est évident que les accidents de voyage ont diminué en même temps que la facilité de voyager s'est accrue.

Il faut d'abord dire que dix personnes voyagent aujourd'hui pour une qui voyageait autrefois. En second lieu, un accident sur une grande route ne coûtait guère la vie qu'à une personne. Cela ne faisait pas de bruit. Seulement cet accident arrivait tous les jours, et le total des victimes devenait effrayant au bout de l'année.

Sur les chemins de fer les accidents atteignent un plus grand nombre de voyageurs; mais en revanche ils sont infiniment plus rares. Deux raisons pour que l'opinion effrayée les proclame à grand bruit.

Aux poètes qui regrettent les robans de queue avec leur double rideau de peupliers, les casseroles des vieilles auberges étincelantes sous le soleil, les croupes des chevaux luisantes sous le reflet des lanternes, bref toute la poésie des diligences disparues, il suffit de rappeler les montées qu'on était forcé de faire à pied dans la boue, les diners interrompus par la complicité du conducteur et de l'aubergiste, les rondes et les intérieurs d'où les voyageurs entassés, poissés, étouffés, ne sortaient qu'avec des courbatures.

Chronique locale.

AVIS. — Le public est prévenu que l'Exposition annuelle de l'œuvre des Tabernacles a lieu dans les Salons de l'Evêché pendant toute la durée de la retraite ecclésiastique.

Le public est invité à visiter tous les jours cette exposition, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, à partir du 19 septembre jusqu'au 26 du même mois.

Un bracelet en or auquel est attaché un petit médaillon renfermant des photographies, est déposé au commissariat de Labastide-Murat. Le propriétaire est avisé de le réclamer.

On nous écrit de Labastide-Murat:

Un léger tremblement de terre s'est manifesté, hier, à 4 h. 50 m. du matin, à Labastide-Murat. Les oscillations semblaient se produire de l'Ouest à l'Est: elles ont duré de 20 à 30 secondes.

Ce phénomène a été remarqué au même instant au château de M. le C^{te} Murat, chez M. Guitard et par plusieurs personnes de la localité.

Le temps était beau, clair et calme, l'aube commençait à paraître.

Nous recevons de M. Vidal, de Gourdon, la lettre suivante, qu'il adresse au rédacteur du journal la France.

« Monsieur le Rédacteur,
« Je trouve cette note dans le numéro du 2 septembre du journal la France:

« M. Marc Fournier vient de recevoir un drame intitulé: *Malheur aux vainqueurs!* le nom de l'auteur est inconnu au public parisien, mais nous dirons ce nom: c'est M. Vidal. »

« Je suis, il est vrai, l'auteur d'un drame intitulé: *Malheur aux vainqueurs, ou la France en 1815*, ce drame est, en effet, entre les mains de M. Marc Fournier; mais la nouvelle comme vous la donnez, semblerait indiquer que mon drame est définitivement acquis au théâtre de la Porte St-Martin; la vérité est qu'il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

Recevez, etc., A. VIDAL.

On nous écrit de Figeac:

Un accident déplorable vient de plonger dans le deuil une honorable famille de la petite commune de Fourmagnac. M. Pezet (Gaston), âgé de 29 ans, habitant le château de Plaisance, se trouvait, le 6 du courant, vers 7 heures du soir, sur sa propriété de Poujolat, lorsque, apercevant non loin de lui quelques pièces de gibier, il prit son fusil des mains de son domestique. M. Pezet tira une caille et la tua. Volant dresser son chien, il lui commanda d'aller chercher le gibier. La jeune bête ne se montrant pas docile, M. Pezet, par un mouvement d'impatience prit son fusil par le canon, oubliant qu'il était chargé, et, en frappant le chien, le coup partit et l'atteignit en pleine poitrine.

Les personnes présentes à cette scène se sont empressées de prodiguer leurs soins à M. Pezet qui a été porté avec de grandes précautions à son domicile.

Les médecins de Figeac et de Cardaillac sont promptement arrivés auprès du malade, mais tout a été inutile. M. Pezet a rendu le dernier soupir vers 9 heures, dans les bras de ses nombreux amis.

Un violent incendie s'est manifesté dimanche dernier, vers sept heures et demie du soir, au village de Pradelle, commune de Camburat,

et a détruit complètement la maison du sieur Daynac (Jacques). Le feu s'est communiqué à une grange voisine, appartenant au sieur Daulon et a détruit tout ce qu'elle renfermait. Les pertes de Daynac s'élèvent à 7,500 fr.; celles de Daulon, à 2,600 fr. — Ces bâtiments étaient assurés.

Un autre incendie, s'est également déclaré dimanche, vers midi, au hameau de Cafelles, mairie de Rocamadour, dans la maison du nommé Fortal. Le manque d'eau a empêché que d'efficaces secours fussent apportés. L'incendie a tout dévoré. La perte est évaluée à 2,000 francs.

Une nouvelle intéressante pour les concurrents de l'Exposition de 1867. Vers la fin de novembre les exposants pourront disposer de leurs locaux respectifs et commencer à y installer leurs envois. Ces locaux leur sont loués à raison de 75 fr. le mètre carré.

LE TOUR DU MONDE

SONMAIRE DE LA TROIS CENT CINQUANTIÈME LIVRAISON.
TEXTE: Voyage au Soudan oriental, par M. Trémeaux, 1848-1850, dessins inédits.

Adjudications.

RECONSTRUCTION DU PONT DU GRIFFOUL A-FIGEAC.

Adjudication.

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du pont du Griffoul, sur le Célé, à Figeac, route impériale n° 140.

La dépense totale est évaluée à la somme de 95,000 fr. 00 c y compris une somme à valoir de 13,959 fr. 48 c.

Le cautionnement est fixé à la somme de 2,700 fr. 00 c.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir.

RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE VALENTRE.

(2^{me} AFFICHE.)

Les résultats du concours qui a eu lieu le 16 août courant, en vue de l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction du Barrage de Valentré sur le Lot, ayant été suivis d'une décision de sursis et de non acceptation des offres faites par les soumissionnaires, il sera procédé, le LUNDI, 17 SEPTEMBRE prochain, à deux heures après midi, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'ingénieur en chef de la Navigation, à une nouvelle adjudication de ces travaux.

La dépense est évaluée à 59,835 fr. 34 c. non compris une somme à valoir de 10,164 fr. 69 c. pour dépenses imprévues.

Le cautionnement est fixé à la somme de 2,000 fr. 00 c.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (Bureau des Travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

AVIS AU PUBLIC.

Convention monétaire internationale
(Loi du 14 juillet 1866)

Aux termes des articles 1 et 3 de la nouvelle loi, toutes les anciennes monnaies d'appoint en argent, *ho fabrication française*, au titre de 1000 doivent être retirées de la circulation, avant le 1^{er} janvier 1869, et remplacées par des pièces neuves de même module et de même valeur, au titre de 835.

En conséquence, il a été prescrit aux comptables de deniers publics de retenir toutes les pièces à démonétiser que le mouvement des opérations amènera dans leurs caisses, c'est-à-dire les anciennes pièces françaises de 2 fr. 1 fr. et celles de 50 et 20 centimes, autres que celles fabriquées en 1864 (portant sur la face la tête laurée de l'Empereur, et au revers, la couronne impériale).

Les nouvelles pièces de 2 fr. et de 1 fr. porteront sur la face la tête laurée de Napoléon III et, au revers, l'écusson impérial, avec l'énonciation de leur valeur et de l'année de la fabrication.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 42 septembre Delmas (Ambroise-Léopold), b. Nord.
- 43 — Gèmbre (Antoine), à Lacapelle.
- 43 — Dajean (Jeanne), rue St-James.
- 43 — Maratuech (Anne-H.-L.), rue Brives.

Mariages.

- 43 septembre Pezet (Jean-Louis), serrurier, et Viguié (Louise-Isidore), modiste.

Décès.

- 44 septembre Lepetit (Julien), 44 mois, rue de la Liberté.
- 44 — Nègre (François), à Lacapelle.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet:

1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort;

2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société. 1

Départements.

M. le Ministre des finances vient d'autoriser la culture du tabac, dans les département des Landes, à partir de l'année 1867.

On lit dans le *Mémorial* du Pau, 11 septembre:

Encore un accident dû à la déplorable manie qu'ont les chasseurs de saisir leurs armes par le canon et de s'en servir comme d'un instrument sans danger.

Un jeune homme de 28 ans, le sieur Jean Hournet fils, tailleur de pierre, à Maslacq, étant en chasse dans la journée du dimanche 2 septembre, voulut abattre des figues avec la crosse de son fusil, mais quelque branche ayant sans doute fait partir le coup, il tomba mortellement blessé et expira presque aussitôt.

On nous a souvent cité, et l'on nous cite tous les jours, des phénomènes de production extraordinaire. En voici un signalé par le *Médocain* et qui tient véritablement du prodige. M. Vinquoy, du Crozac, commune de Valayrac, a semencé en maïs un défrichement de pins d'une étendue de 20 ares environ. Les plantes ont poussé avec une force inconnue dans nos contrées, et ont atteint une hauteur moyenne de 2 mètres 50 à 3 mètres. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est la quantité d'épis qui ornent chacune de ces tiges gigantesques: on n'en compte pas moins en moyenne de 15 par pied; beaucoup en portent 20, 25 et 30. Ce phénomène mérite d'être connu.

On lit dans le *Journal du Tarn*:

Les vendanges, déjà commencées sur quelques points, seront à peu près générales dans nos côtes et nos plaines, dès la semaine prochaine. Les propriétaires n'ont pas conservé toutes leurs premières espérances; on se plaint à peu près par tout de la pourriture qui a gagné le raisin et aussi d'une certaine inégalité dans maturation.

Il ne reste rien, cette année, du ban des vendanges, que l'année dernière encore certaines communes avaient persisté à maintenir quand même.

Pour la chronique départementale: A. LAYTOU.

Faits Divers

Le nommé Bussière, condamné, samedi dernier, par la Cour d'assises de la Seine, à la peine de mort, pour crime d'assassinat commis sur la personne de sa maîtresse, a formé immédiatement un pourvoi en cassation.

— Les habitants de la Corogne ont été surpris par un phénomène qu'a causé sans doute quelque tremblement de terre sous-marin. La vieille roche, connue sous le nom de la *Marola*, a complètement disparu, et, entre les roches qui entourent le fort de San Anton, il s'est ouvert une anse capable de donner entrée à une douzaine de petits navires.

— Les fouilles d'Herculanum qui avaient été suspendues pendant quelque temps, dit le *Journal de Rome*, vont être reprises; on inaugurera cette reprise des travaux d'une manière solennelle, attendu qu'elles intéressent le monde archéologique tout entier.

— Le général Garibaldi a traversé Milan, le 9 de ce mois, venant de Brescia et se rendant à Plaisance.

— Un journal donne une liste des souverains détrônés et des princes exilés qui se trouvent actuellement en Europe. Ce sont d'abord les Bourbons de France de la branche aînée et de la branche cadette, puis viennent Don Miguel de Portugal, les grands ducs de Toscane, de Modène et de Parme, le roi de Naples, le roi Othon, le roi de Hanovre, l'Électeur de Hesse, le duc de Nassau, le prince Couza, le prince d'Augustenbourg. En voilà plus qu'il n'en faut pour remplir l'hôtellerie princière dont il est question dans *Candide*.

— L'ANNÉE JUIVE. — C'est le 10 septembre que commence le nouvel an israélite. Le 1^{er} tirsî qui correspond cette année au 10 septembre, est le commencement de l'année civile. L'année religieuse se compte à partir du 1^{er} nisan, le mois où se célèbre la Pâque, suivant le calendrier israélite l'année qui s'ouvre est la 5,627^e depuis la création du monde.

— BENOÎTONNAGE. — Fanfan Benoïton n'est pas mort, car il comment des mots encore!

Ce matin a déjeuné, son respectable père lui disait de mettre les os de poulet qu'il avait rongés dans le coin de son assiette:

— Que tu es bête, papa! s'écria Fanfan; mettre mes os dans le coin de mon assiette!... Est-ce qu'une assiette a des coins?

— La benzine, que l'on trouve partout en abondance depuis quelques années, possède, comme les autres huiles volatiles et comme les huiles grasses la propriété de donner au papier une transparence prononcée, qui disparaît après la

vaporation du liquide. Cette propriété permet d'éviter, au moyen de la benzine, l'emploi du papier à calque pour le dessin.

Il suffit, en effet, d'étendre sur l'objet à copier, une feuille de papier ordinaire, et d'humecter de benzine, au moyen d'une éponge, la place que l'on veut calquer pour rendre cette place transparente et pouvoir y tracer avec un crayon ou de l'encre de Chine le dessin que l'on voit distinctement par dessous.

La benzine ne tarde pas à se vaporiser entièrement, sans laisser aucune trace, et le papier redevient opaque. Le dessin original n'est d'ailleurs nullement endommagé. Quant à l'odeur, on peut en délivrer le papier dans l'espace de quelques heures, pourvu que l'on ait soin de l'aérer ou de le chauffer.

Fait sans précédent dans l'histoire des médicaments nouveaux et que nous tenons à faire connaître, la *Codeine*, préconisée par M. Berthé,

dans son Sirop et sa Pâte, comme l'un des meilleurs calmants des irritations, inflammations et maladies de poitrine, a conquis la confiance du corps médical presque tout entier, et a encore pour elle l'autorité des médecins physiologistes les plus justement renommés.

POURQUOI, depuis 40 ans, la **MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER**, de Paris, jouit-elle d'une popularité sans exemple et toujours croissante ?

C'est à cause des immenses services qu'elle a rendus aux malades, services attestés par plus de 200,000 cures authentiquement constatées et obtenues dans des cas variés, de toute nature et de toute gravité.

POURQUOI les médecins de la capitale recommandent-ils exclusivement depuis 40 années la **GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE DIDIER** ?

C'est parce qu'elle est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, toujours

par conséquent en pleine possession de ses merveilleuses propriétés médicales.

POURQUOI offre-t-on au rabais des graines que l'on dit tirées de Hollande et de première qualité ?

C'est parce qu'il est facile de décorer de noms pompeux de mauvaises graines avariées fussent-elles même tirées de Hollande. Le public est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en fait de médicaments, il importe beaucoup plus de s'en procurer de bons à de prix modérés que d'en acheter de mauvais à bon marché. Or, il est notoire que la plupart des graines offertes et vantées ne sont que de rebuts de commerce, composés de graine avariées, vieilles, échauffées, plus capables de nuire que de guérir.

Nous ne pouvons garantir, on le comprendra, que les Graines qui sortent de nos magasins. Or, il n'est qu'un seul moyen de se mettre à l'abri de la fraude, c'est de

s'adresser exclusivement à notre dépositaire qui est pour la ville de Cahors, M. Vinel, qui reçoit directement de nous, nos Graines en paquets, portant notre marque et notre nom.

Trois mois 46 fr. **LE TEMPS** Six mois 52 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: **A. NEEFTZER**

Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Les souscripteurs au *Journal du Lot*, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous éviteront, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

A VENDRE

1° Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux, en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur **BARBARY**, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à **LUZÉCH** (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzéch, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur **BARBARY**, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. **BARBARY** de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzéch.

M. **BARBARY** vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

ORFÈVRE CHRISTOFLE
MANUFACTURES: A PARIS, rue de Bondy, 56; — A CARLSRUHE (GRAND-DUCHE DE BADE).
Des le début d'une industrie que, seuls, nous avons créée en France, nous avons compris que l'avenir de l'orfèvrerie argentée résidait tout entier dans les soins apportés à sa fabrication, la régularité du titre de l'argenterie, et la garantie des produits par nos marques de fabrique. — Le succès obtenu n'a fait que nous affirmer dans la voie que nous avons suivie en fabriquant de bons produits, au meilleur marché possible, aussi, quelle que soit la concurrence qui nous soit faite, nous en maintiendront le titre et la qualité. Nous appelons l'attention du public sur l'abus qui se fait journellement de
Notre représentant est : à Cahors, MM. Mandelli, frères.

ALFÉ NIDE
POINÇON DU METAL BLANC DIT ALFÉNIDE
CHRISTOFLE ET C^e.

A CÉDER
Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).
S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M. Daynard, fils, chez M^e Talou, avoué à Cahors.

LA LIBERTÉ

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, format du *Siècle* et de la *Presse*
Ne coûtant dans les départements, que 54 francs par an au lieu de 64 francs. — Différence : 10 francs
Bureaux d'abonnement et de rédaction : Paris, rue Montmartre, 123

PROPRIÉTAIRE UNIQUE ET RÉDACTEUR EN CHEF : ÉMILE DE GIRARDIN

Aucun succès de journal politique quotidien soumis au timbre n'a jamais égalé celui de la *Liberté*, puisque, de 286 abonnés, son chiffre de tirage, en quelques mois, a dépassé cinquante mille exemplaires. Ce succès s'explique :

- 1° Par son prix de 54 fr. au lieu de 64 fr. ; — 13 fr. 50 par trimestre ;
- 2° Par la sûreté de ses informations et la multiplicité de ses correspondances ;
- 3° Par la variété de sa rédaction, qui n'a d'égale que celle des journaux américains.

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES et A VOLONTÉ. PROBITÉ et EXACTITUDE.

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison **CAVIOLE**, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches ; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir ; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs dour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.



PLUS DE CHEVAUX COURONNES ! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur **TRICARD**. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie **TRICARD**, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.

CONFECTION DE PARIS
HABILLEMENTS TOUS FAITS
ET SUR MESURE
MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison **COURNOU**, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

ÉPICERIES — DROGUERIE INDUSTRIELLE — COMESTIBLES
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LE PETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
A CAHORS — BONBONNERIE

JACQUES SÉGUY
PEINTRE
MENTION HONORABLE
à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.
A Cahors, rue Impériale, n°55.

A VENDRE
Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnau-Montlatier (Lot).
S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Labenque.
A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.
S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.
On donnera toutes facilités pour le paiement.

BAINS DU CHALET
AVIS
Le Sieur **Nemours** Français a l'honneur de prévenir le public que, les cartes d'abonnement qui ont été livrées avant le mois de septembre 1865 et signées Louis Français ne seront reçues, que jusqu'au premier octobre de la présente année.

GLACIÈRES INDUSTRIELLES
et Cafetières Locomotives perfectionnées
Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.
Rue de la Mairie, à Cahors.

Guérison de l'Épilepsie
La Brochure du D^r **DURAND** sur la guérison de cette terrible maladie par le *Galium palustre* cultivé, est envoyée gratuitement sur toute demande affranchie adressée à M. **VIDAL**, pharmacien de 1^{re} classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.
Le propriétaire-gérant **A. LAYTOU**.